

## EasyCOV : nouvelle évaluation positive du test salivaire par la Haute Autorité de Santé

Le 23 janvier 2021, la Haute Autorité de Santé a émis une nouvelle évaluation positive des tests RT-PCR salivaires, permettant d'envisager un prochain élargissement de leurs indications. Cette évaluation s'appuie sur l'étude de 64 essais regroupant 18 931 patients. A l'occasion de cette publication, la HAS lève également l'obligation de contrôler les tests positifs réalisés par tests salivaire RT-LAMP par un test RT PCR.

L'intégralité de l'avis de la Haute Autorité de Santé est disponible via le lien suivant : [https://www.has-sante.fr/jcms/p\\_3234225/fr/la-has-amorce-la-reevaluation-des-tests-rt-pcr-salivaires-a-la-lumiere-de-nouvelles-donnees](https://www.has-sante.fr/jcms/p_3234225/fr/la-has-amorce-la-reevaluation-des-tests-rt-pcr-salivaires-a-la-lumiere-de-nouvelles-donnees)

Un nouvel avis est attendu, il viendra prochainement préciser les conditions de réalisation des tests salivaires, leurs indications et leur place dans la stratégie de prise en charge de l'infection de SARS-CoV-2.

En septembre 2020, la HAS avait défini les premières indications pour l'utilisation des tests salivaires. Le 28 novembre 2020, elle recommandait l'utilisation et le remboursement du test EasyCOV chez les patients symptomatiques pour lesquels le prélèvement nasopharyngé est impossible ou difficilement réalisable mais précisait qu'un résultat positif devait être confirmé par une RT PCR salivaire, précision qui est maintenant levée. Cette nouvelle évaluation vient encore renforcer la reconnaissance des performances diagnostiques du test et permet d'envisager un élargissement de son utilisation.

Mois après mois, le test EasyCOV renforce ainsi sa position parmi les examens de biologie médicale au cœur des stratégies de diagnostic et de dépistage de la Covid-19. Le consortium qui développe et commercialise le dispositif, formé par la société de biotechnologie SKILLCELL (groupe ALCEN), le laboratoire SYS2DIAG (CNRS/ALCEN) et la société VOGO se félicite de cette nouvelle avancée.

Pour rappel, EasyCOV est un test de détection de l'ARN viral plus simple et plus rapide (40 min) que les tests RT-PCR. La technique RT-LAMP sur laquelle est basée EasyCOV permet d'amplifier l'ARN viral puis de révéler son éventuelle présence dans un échantillon salivaire après deux périodes de chauffe, respectivement de 10 minutes à 80°C puis de 29 minutes à 65°C. L'accès aux résultats s'appuie sur une application numérique par lecture colorimétrique. Le prélèvement salivaire doit être réalisé par un professionnel de santé. La phase analytique du test peut être réalisée par un laboratoire de biologie médicale (au sein du laboratoire ou en tout lieu offrant des garanties de sécurité sanitaire et de qualité suffisantes) ou par un médecin (cabinet, centre ou en maison de santé).

### A propos de SKILLCELL

Filiale du groupe ALCEN, SKILLCELL développe des tests de diagnostic de terrain en plaçant la simplicité au cœur de son approche : tout le monde doit pouvoir utiliser les tests, n'importe où, n'importe quand. Créée en Guadeloupe en 2017, la société est présente à Jarry (Guadeloupe), Paris et Montpellier. L'équipe SKILLCELL rassemble des experts scientifiques et des industriels expérimentés afin de répondre au mieux aux problématiques médicales et sociétales des tests diagnostiques : fournir des informations pertinentes et de qualité, permettant aux utilisateurs de faire des choix éclairés en toute transparence. Pour plus d'information : [www.skillcell-alcen.com](http://www.skillcell-alcen.com)

**Contact presse** : Nathalie Charoussat / [+33609264462](tel:+33609264462) - [presse@skillcell-alcen.com](mailto:presse@skillcell-alcen.com) -

## A propos du CNRS

Le Centre national de la recherche scientifique est une institution publique de recherche parmi les plus reconnues et renommées au monde. Depuis plus de 80 ans, il répond à une exigence d'excellence au niveau de ses recrutements et développe des recherches pluri et inter disciplinaires sur tout le territoire, en Europe et à l'international. Orienté vers le bien commun, il contribue au progrès scientifique, économique, social et culturel de la France. Le CNRS, c'est avant tout 32 000 femmes et hommes et 200 métiers. Ses 1000 laboratoires, pour la plupart communs avec des universités, des écoles et d'autres organismes de recherche, représentent plus de 120 000 personnes ; ils font progresser les connaissances en explorant le vivant, la matière, l'Univers et le fonctionnement des sociétés humaines. Le lien étroit qu'il tisse entre ses activités de recherche et leur transfert vers la société fait de lui aujourd'hui un acteur clé de l'innovation. Le partenariat avec les entreprises est le socle de sa politique de valorisation. Il se décline notamment via plus de 150 structures communes avec des acteurs industriels et par la création d'une centaine de start-up chaque année, témoignant du potentiel économique de ses travaux de recherche. Le CNRS rend accessible les travaux et les données de la recherche ; ce partage du savoir vise différents publics : communautés scientifiques, médias, décideurs, acteurs économiques et grand public.

Pour plus d'information : [www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Contact : [presse@cnrs.fr](mailto:presse@cnrs.fr)

## A propos de VOGO

VOGO développe, commercialise et distribue des solutions live & replay, audio et vidéo, à destination des spectateurs et des professionnels, au sein des enceintes sportives. Pour les spectateurs, VOGO a développé une solution de rupture, indépendante du nombre de personnes connectées, permettant de transformer l'expérience dans les stades au travers de contenus multi-caméras à la demande accessibles via tablettes ou smartphones. Pour les professionnels, cette solution vidéo offre des outils d'analyse et d'aide à la décision (assistance à l'arbitrage, diagnostic médical, coaching, etc.) Via l'acquisition de Vokkero® en octobre 2019, cette offre vidéo a été enrichie avec l'intégration d'une gamme de systèmes de communication audio reconnus internationalement dans l'univers du sport (plus de 20 disciplines sportives), mais aussi dans les secteurs de l'industrie, des services et de la santé. L'ensemble des technologies du Groupe est protégé par un portefeuille de brevets. VOGO est implanté en France (Montpellier, Paris et Grenoble) et sur le continent nord-américain avec un bureau à New-York. Le Groupe est coté depuis novembre 2018 sur le marché Euronext Growth (Code ISIN : FR0011532225 – ALVGO).

Pour plus d'information : [www.vogo-group.com](http://www.vogo-group.com)

### Contacts :

ACTIFIN - Relations presse  
Jennifer Jullia  
Email : [jjullia@actifin.fr](mailto:jjullia@actifin.fr)

ACTIFIN - Communication financière  
Nicolas Lin/Stéphane Ruiz  
Email : [nlin@actifin.fr](mailto:nlin@actifin.fr)